



## Procédure d'inscription à un programme d'échange Incoming students

Avant toute procédure, chaque étudiant doit être annoncé par son université d'origine au coordinateur des programmes d'échange de l'Université Paris II Panthéon-Assas.

### LES DIFFERENTES ETAPES JUSQU'À VOTRE ARRIVÉE À PARIS II

---

#### 1. PRE-INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Connectez-vous sur le site : [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) Rubriques : *International* puis *venir étudier à Paris II* puis *en programme d'échange* puis *candidature et inscription*  
Le mot de passe vous a été envoyé par e-mail après votre nomination officielle.

Remplissez le formulaire de préinscription en ligne (données personnelles). Vous devez imprimer la **fiche personnelle** et la retourner par courrier postal à votre coordinateur du Bureau des programmes d'échange avec :

- une **photo d'identité** type passeport
- Une **photocopie de votre passeport** valide

Date limite de réception : 30 juin

Vous recevrez un e-mail de confirmation avec un **code personnel** dès que le formulaire a été soumis correctement.

---

#### 2. VALIDATION DE LA PRE-INSCRIPTION

Votre préinscription sera validée par votre coordinateur au moment de la réception de la fiche personnelle accompagnée de votre photo et de la photocopie du passeport.

Vous en serez averti(e) par e-mail.

Le message comportera également une attestation d'admission.

---

#### 3. INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Connectez-vous sur le site : [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr) Rubriques : *International* puis *venir étudier à Paris II* puis *en programme d'échange* puis *candidature et inscription* avec votre code du 12 juillet au 15 septembre.

Suivez les instructions du guide pour remplir le formulaire d'inscription

---

#### 4. VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Le coordinateur du Bureau des Programmes d'Echange validera ensuite votre inscription administrative.

Vous recevez un e-mail automatique dès que l'inscription administrative est validée.

---

#### 5. ACCUEIL

Vous devez vous présenter à la réunion d'accueil obligatoire organisée la semaine qui précède le début des cours.

Votre coordinateur vous remettra un certificat de scolarité, votre carte d'étudiant de Paris II et toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre séjour.

Vous recevrez le planning des cours et le formulaire d'inscription aux matières.

---

#### 6. INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

Vous pourrez assister à tous les cours proposés aux étudiants en échange pendant les deux premières semaines du semestre.

Pour finaliser le choix de matières : vous apporterez à votre coordinateur au bureau de l'Action Internationale le formulaire d'inscription aux matières rempli et signé.

Votre semestre peut commencer!

---